

Objet : Aménagements relais du Parc - Volet fontaines à eau – Stabilisation du plan de financement

- ◆ Vu la délibération du Comité Syndical n° 2015-12-12 en date du 3 décembre 2015,

La Présidente expose :

Afin de promouvoir la destination « Baronnies provençales » et plus particulièrement la filière « Plantes et bien-être », le Parc a souhaité doter les Offices de Tourisme « Relais du Parc » d'une fontaine à eau chaude permettant la dégustation des infusions des Baronnies provençales.

Les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, ont retenu cette opération au titre de la convention d'objectif.

Un dossier de demande de subvention a été transmis le 18 décembre 2015 aux deux Régions.

Le Plan de financement proposé prévoyait le financement à 100 % des investissements avec une participation de la Région PACA à hauteur de 42 000 € et de la Région ARA à hauteur de 30 000 €.

Dans le cadre de leurs programmations budgétaires 2016 :

- La Région PACA a accordé une subvention de 30 000 € sur un montant subventionnable de 72 000 €
- La Région ARA a accordé une subvention de 11 430 € sur un montant subventionnable de 41 430 €

La Présidente propose d'adopter en conséquence le plan de financement final suivant :

Dépenses	Montant €HT	Recettes	Montant €HT
Mise en place de fontaines à eau chaude – Offices de Tourisme « relais du Parc » <i>Conception – réalisation des fontaines via prestataire, installation et aménagement</i>	41 430	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 000
		Région Auvergne Rhône-Alpes	11 430
Total	41 430 €	Total	41 430 €

La mise en place de ces fontaines s'effectuera en plusieurs tranches sur les années 2017 et 2018 en accord avec les Communautés de communes et les Offices de tourisme relais du Parc. Cette opération sera menée en cohérence avec le projet d'aménagement des Offices de tourisme, relais du Parc, inscrit au programme espace valléen.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à solliciter les Régions pour régulariser administrativement ce plan de financement

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ